

Conseils pour bien effectuer le tri des matières résiduelles

Pour faciliter le tri à la source, aménagez un endroit facile d'accès avec des contenants bien identifiés et d'un volume adéquat pour y déposer chaque matière.



MATIÈRES RECYCLABLES



Ce qui va dans le bac bleu :

▶ Contenants et emballages

ex. : contenants de produits d'entretien ménager, emballages, contenants et pot de produits alimentaires, boîtes de carton, assiette et papier d'aluminium, emballage de mets préparés

▶ Imprimés

ex. : journaux/circulaires, enveloppes, feuilles de papier, cahiers



Ce qui ne va pas dans le bac bleu : Contenants et emballages en plastique dégradable (ordures), aérosols (dépôt des résidus domestiques dangereux) et emballages de protection en polystyrène (Écocentre).



MATIÈRES ORGANIQUES



Trucs et astuces :

- ▶ En hiver, utilisez un grand sac à résidus de jardin en papier brun avec une couche de journaux ou carton au fond de votre bac pour éviter que les matières collent aux parois;
- ▶ Déposez vos matières dans du papier journal ou essuie-tout pour absorber les liquides;
- ▶ Évitez de laisser le bac directement au soleil et placez-le en bordure de rue à chaque collecte;
- ▶ Conservez au frais les restants de viande ou de poisson et sortez-les la veille de la collecte;
- ▶ S'il y a des larves, laissez sécher votre bac au soleil avec le couvercle ouvert. Balayez les résidus, puis lavez votre bac.



ORDURES

Peu de matières devraient se retrouver aux ordures :

- ▶ Les objets autres que les imprimés, emballages et contenants recyclables (ex. : jouets, appareils non électriques, tissus).

Principe des 3 RV



1 RÉDUIRE

En avez-vous vraiment besoin ? Acheter un produit, c'est aussi acheter son emballage ! Évitez l'achat de produits à usage unique et ceux qui sont suremballés. Votre empreinte écologique sera ainsi réduite.

2 RÉUTILISER, RÉPARER



Vendez ou donnez un bien en bon état. Réutilisez les emballages, favorisez la réparation et achetez usagé. Vous pouvez même modifier le produit pour en faire un nouvel usage.

3 RECYCLER



Favorisez le recyclage pour transformer les matières en nouveaux produits et pour réduire l'extraction de nouvelles matières premières.

4 VALORISER



Utilisez votre bac brun pour transformer vos matières organiques en gaz naturel et en fertilisant.

Trouvez où déposer un produit :



Positionnement des bacs en bordure de rue

Les bacs doivent être placés en bordure de rue à partir de 19 h la veille ou avant 7 h le jour de la collecte.



éco**o**centre
VILLE DE CHAMBLY

CLIENTÈLE RÉSIDENTIELLE SEULEMENT

Matières acceptées : matériaux de construction et rénovation, bois, briques, béton, asphalte, bardeaux d'asphalte, encombrants, matières métalliques, branches, souches, bûches, résidus verts, tourbe, sable, terre, roches, pneus sans jantes, matières recyclables, appareils réfrigérants, sièges d'auto pour enfants (sans tissu ou sangles), polystyrènes, contenants de verre, bouchons de liège, masques et gants jetables. Vous pouvez donner ou prendre des meubles, petits équipements ou matériaux réutilisables.



Des points de dépôts sont accessibles pour les matières suivantes : résidus domestiques dangereux, piles usées, appareils multimédias, contenants de verre, goupilles et attaches à pain, bouchons de liège.

Détails : ville.chambly.qc.ca/environnement